

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011
Réception par le Prefet : 11/07/2011
Publication : 13/07/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-7-8-2

Séance du vendredi 8 juillet 2011

POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES PROGRAMME : VIE SCOLAIRE SUBVENTIONS POUR LES SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITEES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-8-3 du Conseil Général du 7 décembre 2010, relative à la politique des actions éducatives en 2011,
- VU la délibération n° CG 2010-4-1-7 du Conseil Général du 7 décembre 2010 fixant le budget primitif du Département pour 2011,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ décide le versement de subventions pour les sorties scolaires avec nuitées, conformément au tableau annexé au rapport,
- ❖ précise que la dépense correspondante d'un montant de 45.295,60 € sera prélevée sur le programme E755, chapitre 65, nature 6574 ou 65737, fonction 21 ou 221, code programme 26271 du budget départemental.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté